

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le lundi, premier avril deux mille dix-neuf (01-04-19) à vingt heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Claude Dupont, maire-suppléant et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Adrien Gagnon
Siège N° 2 = Richard Viau
Siège N° 4 = Claude Blain (absent)
Siège N° 5 = Maxime Allard
Siège N° 6 = Francis Picard

Est absent, le maire Pierre Therrien

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

- 1° Adoption de l'ordre du jour ;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout ;
- 3° Adoption du procès-verbal de la réunion précédente ;
- 4° Suivi de la réunion précédente (si changement) ;
- 5° Certificat de crédits suffisants ;
- 6° Adoption des comptes ;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus ;
- 8° La correspondance ;
- 9° Chlorure de calcium – abat poussière ;
- 10° Rapport de revenus et dépenses ;
- 11° Renouvellement de mandat d'entreprise auprès de la SAAQ ;
- 12° Offres d'emploi et poste de préposé(e) à l'accueil ;
- 13° Période de questions ;
- 14° Pause ;
- 15° Refinancement d'un règlement d'emprunt ;
- 16° Offre de services de Somum ;
- 17° Réparation boîte 4 saisons – Camion Inter ;
- 18° Demande de Anne-Marie Gosselin et Daniel Béliveau - CPTAQ ;
- 19° Renouvellement d'adhésion à Conseil Sport Loisir de l'Estrie ;
- 20° Résolution Fond niveleuse 2019 ;
- 21° Voirie ;
- 22° Varia ;
 - 22.1° Demande de la Meunerie au Fond Agricole Canada ;
 - 22.2° Reddition de comptes 2018 – Programme d'entretien du réseau routier local ;
 - 22.3° Soumission – Patinoire extérieure ;
 - 22.4° Demande – Services d'urgence hors route ;
 - 22.5° Invitation Escadron C ;
 - 22.6° Mandat à Joanie Bélanger ;
 - 22.7° Projet FDT – Jardin communautaire ;
 - 22.8° Route des Sommets – Installation d'une structure ;
 - 22.9° Bibliothèque - Conférence ;
 - 22.10° Projet FDT – Festival Féminin Masculin ;
 - 22.11° Demande de subvention du Mont-Ham pour la St-Jean ;
 - 22.12° Article promotionnel ;

QUE l'ordre du jour soit accepté comme tel à la condition que le point 22.10 vienne après le point 7 et qu'il demeure ouvert jusqu'à la fin de la session.

Adoptée

PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire et de la séance d'ajournement et qu'ils en ont pris connaissance ;

201904-066

Il est proposé par le conseiller Francis Picard appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE le procès-verbal soit adopté.

Adoptée

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

201904-067

Je soussignée, Maryse Ducharme, directrice générale et secrétaire-trésorière, déclare qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes ci-après mentionnés.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

LES COMPTES

201900157 = Petite caisse : timbres, réception	300.00 \$
201900158 = annulé	
201900159 = Hydro-Québec : éclairage de rues	139.39 \$
201900160 = Chevaliers de Colomb de St-Georges : vins et fromages	120.00 \$
201900161 = Corporation archiépiscopale catholique romaine de Sherbrooke : contribution – balade des clochers 2019	200.00 \$
201900162 = Croix-Rouge Canadienne : entente services aux sinistrés 2019	170.00 \$
201900163 = Christian Côté : entretien patinoire saison 2018-2019	3 000.00 \$
201900164 = Copernic : renouvellement de l'adhésion 2019-2020	50.00 \$
201900165 = Hydro-Québec : électricité au garage, stations de pompage, chalet des loisirs, station d'épuration et centre communautaire	5 340.92 \$
201900166 = Chambre de commerce et d'entrepreneuriat des Sources : guide touristique	175.91 \$
201900167 = Bell Canada : téléphones au bureau municipal	254.78 \$
201900168 = Bell Mobilité : forfait cellulaires	93.00 \$
201900169 = Revenu Québec : cotisation RQAP 2018 - loisirs	34.46 \$

TOTAL DES DÉPENSES DE MARS : 118 197.35 \$

TOTAL DES REVENUS DE MARS : 340 308.94 \$

201990061 à 65 = Maryse Ducharme : salaire	3 784.95 \$
201990066 à 70 = Dany Guillemette : salaire	3 088.45 \$
201990071 à 75 = André Larrivée : salaire	2 724.35 \$
201990076 = Maxime Allard : rémun. des élus pour avril 2019	273.33 \$
201990077 = Claude Blain : rémun. des élus pour avril 2019	273.33 \$
201990078 = Claude Dupont : rémun. des élus pour avril 2019	273.33 \$

201990079 = Adrien Gagnon : rémun. des élus pour avril 2019	273.33 \$
201990080 = Francis Picard : rémun. des élus pour avril 2019	273.33 \$
201990081 = Pierre Therrien : rémun. des élus pour avril 2019	821.76 \$
201990082 = Richard Viau : rémun. des élus pour avril 2019	273.33 \$
201900158 = Gilles Pellerin : trop perçu de taxes 2019	346.33 \$
201900170 = Monique Messier : trop perçu de taxes 2019	611.50 \$
201900171 à 175 = Michel Larrivée : conciergerie à l'école, centre communautaire et location de mars 2019	1 852.50 \$
201900176 = Commission scolaire : location locaux école	164.85 \$
201900177 = Bureau en gros : caisses de papiers, cartouche d'encre, planches à pince	603.13 \$
201900178 = Vivaco : essence, épinette sec	329.27 \$
201900179 = Therrien Couture sencrl : demande pour droits de mutation et règlementation municipale	143.72 \$
201900180 = MRC des Sources : formation Lois 122, 155, 108, 132, 102 et repas	306.26 \$
201900181 = Régie sanitaire des Hameaux : quote-part avril 2019	2 520.00 \$
201900182 = Adrien Gagnon : frais de déplacement	469.80 \$
201900183 = CNESST : avis de cotisation	626.04 \$
201900184 = Graymont : granulats calcaire	115.32 \$
201900185 = Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts : versement 1 de 3 pour quote-part 2019	15 403.00 \$
201900186 = Groupe Signalisation : panneau « recharge 4 h »	56.92 \$
201900187 = Débroussailleurs GSL : déneigement saison 2018-2019	1 971.82 \$
201900188 = Laurentide re/sources : résidus domestiques organiques	163.99 \$
201900189 = annulé	
201900190 = Services mécaniques RSC : lumière 15 po ambre, coupleur à 4 mâchoires pour graisseuse, hose 18'' pour gun à graisse	443.41 \$
201900191 = Charest International : valve pour camion Inter	300.66 \$
201900192 = Desroches : diesel, mazout	2 429.13 \$
201900193 = Centre agricole Wotton : pièce au comptoir	108.89 \$
201900194 = Excavation Claude Darveau : transport de pierre	874.62 \$
201900195 = Régie du bâtiment : frais annuel pour ascenseur	86.91 \$
201900196 = Serge Chagnon : signatures des actes le samedi et réunion avec les cessionnaires des lot	378.00 \$
201900197 = Valoris : redevances et enfouissement	729.54 \$
201900198 = Récup Estrie : 1 ^{er} versement quote-part 2019	913.50 \$
201900199 = Projet 1606 inc : 50 % des frais de déneigement à l'église	402.41 \$
201900200 = Excavation Pellerin : travaux de pelle, transport	1 586.66 \$
201900201 = André Larrivée : bottes de travail	150.00 \$
201900203 = Ministère du Revenu du Québec : cotisation de l'employeur	3 188.69 \$
201900204 = Agence des douanes et du revenu : cotisation de l'employeur	1 243.34 \$
201900205 = Pierre Therrien : frais de déplacement	108.70 \$
201900206 = Fonds de Solidarité FTQ : régime retraite	744.00 \$
201900207 = Vivaco : essence	138.12 \$
201900208 = Éditions juridiques FD : mise à jour du code procédure civile	102.90 \$
201900209 = Fonds d'information sur le territoire : avis de mutation	24.00 \$
201900210 = Construction Johan Roy : réparation de la porte de garage	285.63 \$
201900211 = Services mécaniques RSC : vérifier problème de freins sur camion Inter	702.11 \$
201900212 = Desroches Groupe Pétrolier : diesel, mazout	2 783.86 \$
201900213 = Eurofins Environex : analyses de laboratoire	169.30 \$
201900214 = Mégaburo : photocopies	240.14 \$

RBC : camion Western Star (60 mois /2018-02-21 à 2023-02-21)	3 141.10 \$
Kubota Canada : tracteur à pelouse (60 mois / 2017-07-22 à 2022-06-22)	301.94 \$
	59 321.50 \$

201904-068

Il est proposé par le conseiller Francis Picard
appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

FESTIVAL FEMININ ET MASCULIN

201904-069

Il est proposé par le conseiller Francis Picard
appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE les membres du conseil mandatent le conseiller Claude Dupont pour assister Nathalie Picard dans la préparation de sa demande de projet FDT relativement au Festival Féminin et Masculin qui aura lieu les 13, 14 et 15 septembre 2019 à Saint-Adrien.

Le montant financé sera de 2 000 \$.

Adoptée

CHLORURE DE CALCIUM – ABAT POUSSIÈRE

CONSIDÉRANT QU' une demande de soumission a été faite auprès de trois (3) entreprises ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu deux (2) soumissions ;

201904-070

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon
appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE les membres du conseil acceptent la soumission de Sel Warwick au montant de 608 \$ (plus taxes) du ballot (37 ballots) de sel livré et épandu.

Adoptée

RAPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES

201904-071

Il est proposé par le conseiller Maxime Allard
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE les membres du conseil adoptent le rapport des revenus et dépenses préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme en date du 1^{er} avril 2019.

Adoptée

**RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'ENTREPRISE AUPRÈS
DE LA SAAQ**

201904-072

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme, soit autorisée à effectuer toutes les transactions à la SAAQ pour et au nom de la Municipalité de Saint-Adrien.

Adoptée

OFFRES D'EMPLOI ÉTUDIANTS ET PRÉPOSÉ L'ACCUEIL

201904-073

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme soit autorisée à afficher les offres d'emploi pour le poste d'entretien des pelouses durant la période estivale 2019, deux (2) postes de moniteur / monitrice pour le camp de jour, le poste de préposé à l'accueil et le poste d'aide à l'entretien paysager.

Adoptée

**RÉSOLUTION MANDATANT LE MINISTRE DES FINANCES
POUR RECEVOIR ET OUVRIR LES SOUMISSIONS PRÉVUES
À L'ARTICLE 1065 DU CODE MUNICIPAL
RE : REFINANCEMENT D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT**

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite ;

ATTENDU QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances ;

ATTENDU QIE l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci ;

201904-074

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Francis Picard
appuyé par le conseiller Maxime Allard

ET RÉSOLU

QUE, conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

OFFRE DE SERVICES DE SOMUM

201904-075

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE les membres du conseil acceptent l'offre de services de Somum comprenant une base de données des lignes filaires de nos citoyens pour une période de 5 ans ainsi qu'une formation de trois (3) heures pour un montant de 1 483.18 \$ (taxes incluses).

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires à cet effet.

Adoptée

RÉPARATION BOÎTE 4 SAISONS – CAMION INTER

Un retour sera fait dans ce dossier à une prochaine session.

DEMANDE D'ANNE-MARIE GOSSELIN ET DANIEL BÉLIVEAU APRÈS DE LA CPTAQ

ATTENDU QU' Anne-Marie Gosselin et Daniel Béliveau désirent faire une demande d'autorisation à la CPTAQ pour vendre une partie du lot 8-A dans le rang 2 ;

ATTENDU QUE cette partie de lot est contigüe à une autre partie du lot 8-A du rang 2 qui appartient à Madame Marie-France Robert et Monsieur Stéphane Poirier ;

ATTENDU QUE ces 2 parties de lot ont la même origine et qu'ils sont en érablière ;

ATTENDU QUE Madame Marie-France Robert et Monsieur Stéphane Poirier sont producteurs acéricole et que la démarche vise à augmenter leurs potentiels de production de sirop d'érable ;

ATTENDU QUE le projet consolide une entreprise bien établie dans la Municipalité de Saint-Adrien ;

ATTENDU QUE la démarche ne contrevient pas à la réglementation municipale ni au schéma d'aménagement ;

ATTENDU QUE ce projet donnerait à ces lots une orientation désirée par la Municipalité de Saint-Adrien ;

201904-076

En conséquence, il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon
appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien appuient cette demande faite à la CPTAQ.

Adoptée

**RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À CONSEIL SPORT
LOISIR DE L'ESTRIE**

201904-077

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien renouvelle l'adhésion auprès du
Conseil Sport Loisir de l'Estrie au coût de 70.00 \$.

Adoptée

FOND NIVELEUSE 2019

201904-078

Il est proposé par le conseiller Francis Picard
appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE les membres du conseil autorisent le transfert d'un montant de
15 000 \$ au fond de réserve pour le remplacement de la niveleuse.

Adoptée

VOIRIE

Il n'y a rien de spécial à signaler.

DEMANDE D'APPUI DE LA MEUNERIE

201904-079

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien
appuient la demande de subvention de la Meunerie auprès du Fond
agricole Canada.

Adoptée

**PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU
ROUTIER LOCAL – REDDITION DE COMPTES 2018**

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et
de l'Électrification des transports a versé une
compensation de 207 198 \$ pour l'entretien du
réseau routier local pour l'année civile 2018 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité
visent l'entretien courant et préventif des routes
locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés
sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la
Municipalité ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe
A identifiant les interventions réalisées par la
Municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU' un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

201904-080

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité de Saint-Adrien informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée

PROJET PATINOIRE EXTÉRIEURE – OUVERTURE DES SOUMISSIONS

CONSIDÉRANT QU' une demande de soumission a été faite auprès de trois (6) entreprises pour les travaux d'excavation et deux (2) entreprises pour les bandes ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu trois (3) soumissions pour les travaux d'excavation et deux (2) soumissions pour les bandes ;

201904-081

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE les membres du conseil vont procéder à l'analyse des soumissions avant de prendre une décision finale.

Adoptée

DEMANDE POUR ÊTRE INCLUS AU TERRITOIRE DESSERVI À L'ARTICLE 2.1 DE L'ENTENTE DE SERVICES D'URGENCE HORS ROUTE

ATTENDU QUE la MRC d'Athabaska a confié à la RÉGIE Intermunicipale d'Incendie des 3 Monts une unité d'urgence quatre (4) saisons, comprenant un véhicule utilitaire de type côte-à-côte muni d'une civière ainsi qu'une remorque de transport, pour assumer le service de sauvetage hors route, tel que mentionné aux résolutions numéro 2018-09-1305 adopté par le Conseil de la MRC le 19 septembre 2018 ET numéro 2018-12-1410 adoptée par le Conseil de la MRC le 12 décembre 2018 ;

ATTENDU QUE tel que stipulé à l'article 2.2 de l'entente de fourniture de services d'urgence hors route, il est prévu que les municipalités qui désirent d'être desservis doivent présenter leurs demandes à la MRC d'Athabaska et à la Régie Intermunicipale d'Incendie des 3 Monts ;

ATTENDU QU' une demande doit être transmise à la MRC d'Arthabaska et à la Régie Intermunicipale d'incendie des 3 Monts, par chacune des municipalités concernées pour être incluse au territoire desservi ;

ATTENDU QUE les municipalités de Saint-Adrien et Saint-Fortunat demandent qu'ils soient incluses au territoire desservi et inscrit à l'article 2.1 de la présente entente de services ;

201904-082

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Francis Picard appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE la municipalité de Saint-Adrien présente une demande à la MRC d'Arthabaska et à la Régie Intermunicipale d'incendie des 3 Monts pour être inclus au territoire desservi en vertu de l'article 2.1 de l'entente de services d'urgence hors route.

Adoptée

INVITATION À L'ESCADRON C

201904-083

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien autorise le conseiller Richard Viau à assister à la Revue Annuelle Escadron 635 qui aura lieu le 11 mai prochain.

Adoptée

MANDAT À JOANIE BÉLANGER – PROJET JARDIN COMMUNAUTAIRE PÉDAGOGIQUE

201904-084

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE les membres du conseil mandatent madame Joanie Bélanger pour la gestion du projet de jardin communautaire pédagogique.

Adoptée

PROJET FDT – JARDIN COMMUNAUTAIRE PÉDAGOGIQUE

201904-085

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE les membres du conseil mandatent le conseiller Claude Dupont pour préparer une demande de projet FDT relativement au projet de jardin communautaire pédagogique qui sera supervisé par madame Joanie Bélanger.

Le montant financé sera de 2 000 \$.

Adoptée

ROUTE DES SOMMETS – INSTALLATION D'UNE STRUCTURE

201904-086

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE les membres du conseil réservent un endroit pour l'installation d'une structure à l'entrée de la Route des Sommets.

Adoptée

BIBLIOTHÈQUE

201904-087

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE les membres du conseil autorisent l'achat de deux (2) billets pour assister à une conférence télé qui aura lieu au P'tit Bonheur de Saint-Camille le 6 mai prochain. Le coût est d'environ 40 \$.

Adoptée

DEMANDE DE SUBVENTION DU MONT-HAM POUR LA PRÉPARATION DE LA FÊTE DE LA ST-JEAN

201904-088

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE les membres du conseil acceptent de verser une subvention au montant de 250 \$ pour la préparation de la Fête de la St-Jean qui aura lieu au Mont-Ham.

Adoptée

ARTICLE PROMOTIONNEL

201904-089

Il est proposé par le conseiller Maxime Allard
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE les membres du conseil autorisent la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme à commander des cahiers de notes (5'' x 7'') avec le logo de la municipalité pour un coût approximatif de 4,25 \$ chacun.

Adoptée

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

201904-090

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session soit close.

.....
Maryse Ducharme, DMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire

"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".

